



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> 35456	De <b>M. André Chassaigne</b> ( Gauche démocrate et républicaine - Puy-de-Dôme )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transition écologique		<b>Ministère attributaire</b> > Transition écologique
<b>Rubrique</b> > bois et forêts	<b>Tête d'analyse</b> >Projet Florian - Scierie industrielle	<b>Analyse</b> > Projet Florian - Scierie industrielle.
Question publiée au JO le : <b>12/01/2021</b>		

### Texte de la question

M. André Chassaigne attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur le projet d'implantation d'une scierie industrielle sur le plateau de Lannemezan. 45 organisations associatives, syndicales et politiques, et citoyennes s'opposent au projet d'implantation d'une scierie industrielle et d'un co-générateur de 3,5 MW par le groupe italien Florian dans les Hautes-Pyrénées, sur le plateau de Lannemezan. Une pétition initiée par le collectif « Touche pas à ma forêt » a reçu le soutien de 61 000 signataires, à la suite d'une mobilisation qui a rassemblé plus de 3 000 personnes les 10 et 11 octobre 2020. Le projet du groupe vise à exploiter la ressource en hêtres du piémont pyrénéen pour un volume annuel estimé à 50 000 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre de hêtre dans les catégories haut de gamme, ce qui nécessiterait d'abattre chaque année jusqu'à 10 fois plus de volume, soit 540 000 m<sup>3</sup> de bois. Ces chiffres, issus des études conduites par l'IGN, l'ONF et la COFOR révèlent aussi que 45 % de la ressource n'est pas accessible en l'état, avec la nécessité d'ouvrir de très nombreuses pistes dans des vallées étroites. Par ailleurs, les créations d'emplois seraient faibles, eu égard à l'automatisation de cette scierie industrielle, et se feraient au détriment de la filière bois actuelle des Pyrénées, qui représente plusieurs centaines d'emplois. Ce projet d'investissement estimé à 11 millions d'euros bénéficierait de 6 millions d'euros d'aides publiques. D'importantes subventions publiques ont déjà été attribuées en 2020 par l'État et la région pour les études préliminaires visant à s'assurer que la ressource en bois serait suffisante, que les dessertes pourront être effectuées et les formations de bucheronnage mises en œuvre, ainsi que la possibilité de créer une unité de seconde transformation. Le collectif dénonce l'absence de concertation avec les élus locaux et les citoyens. Il demande à l'État de travailler à une toute autre ambition pour l'exploitation durable et raisonnée de la ressource bois pyrénéenne, avec le lancement d'une concertation globale associant tous les acteurs et priorisant la prise en compte des critères environnementaux, climatiques, sociaux et économiques pour vérifier les prélèvements de bois possibles et supportables. Il soutient également la nécessité d'autres mesures publiques pour accompagner réellement l'ensemble des acteurs locaux de la filière bois pyrénéenne, avec notamment l'investissement sur des plateformes de stockage et de séchage par vallée. Il lui demande donc quelle position elle compte prendre au regard de ce projet industriel démesuré et qui ne répond pas aux enjeux d'avenir pour la filière-bois pyrénéenne.